



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **27**
 Nombre de votants : **32**
 Date de convocation : **22/03/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de séance.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
2017 BUDGET PRINCIPAL**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) -
 TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) -
 LEHOSSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) – PUJOL,
 CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte
 Colombe) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT,
 RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER, BATALLER-
 SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) -
 ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA
 (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 N.MON (Thuir)
 P.MAURY (Thuir)
 Monsieur René OLIVE a quitté la salle.

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

Madame Nadine CRUCQ est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

2/218

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET GENERAL

Code INSEE : 66210
Etablissement : BUDGET GENERAL CCASPRES

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2017
Page n° 2

Département : PYRENEES ORIENTALES
Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
Date d'Edition : 29/03/2017

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 27
Nombre de suffrages exprimés : 32
VOTES : Contre — Pour 32 Abstention —
Date de convocation : 22/03/2017

Séance du 29 Mars 2018 à 17h30

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		982 299,03		463 463,03	-	1 445 762,06
Opérations de l'exercice	10 199 749,00	11 741 666,51	2 105 553,89	1 898 431,60	12 305 302,89	13 640 098,11
TOTAL AX	10 199 749,00	12 723 965,54	2 105 553,89	2 361 894,63	12 561 643,63	15 085 860,17
Résultats de clôture		2 524 216,54		256 340,74		2 524 216,54
Résultats à réaliser			899 443,82	1 513 705,36	899 443,82	1 513 705,36
TOTAL CUMULES	10 199 749,00	12 723 965,54	3 004 997,71	3 875 599,99	13 204 746,71	16 599 565,53
RESULTATS DEFINITIFS		2 524 216,54		870 602,28		3 394 818,82

2° Constatant que les recettes et les dépenses sont inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et les restes à réaliser. Les déficits et les excédents doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture', 'résultats à réaliser'.

3° Constatant que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

4° Reconnait la sincérité des restes à réaliser;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Ont signé le registre des délibérations:

les conseillers communautaires présents et représentés.



Pour expédition conforme,
P/le Président,

Rémy ATTARD

Réception par le préfet : 04/04/2018